

Lyon Métropole : mobilité durable et méthode douce



À Lyon, on aime les bouchons, sauf sur la route. Ainsi s'amorce le projet de mobilité durable engagé par la Métropole, à travers la construction de douze voies cyclables larges et sécurisées qui relieront à l'horizon 2026 les communes de la périphérie au cœur de l'agglomération, mais aussi les villes de la première couronne entre elles. Mot d'ordre : ouvrir la voie aux dispositifs en faveur de l'environnement.

Ambitieux, le maillage du territoire fait l'objet d'un marché à bons de commande, qui embarquera pour quatre ans NGE dans l'aventure, via sa filiale de terrassement Guintoli. « *Contribuer à transformer les milieux urbains dans le cadre de la transition écologique fait partie intégrante de nos métiers. Avec ce marché, nous participons à un projet ambitieux en faveur des mobilités alternatives moins énergivores et plus respectueuses de l'environnement* », déclare Pierrick Barre, directeur d'agence NGE en région Rhône-Auvergne.

Le groupe de BTP a été retenu pour la réalisation des Voies Lyonnaises, voulues « exemplaires d'un point de vue environnemental », sans faire ombrage ni à la biodiversité, ni aux arbres parfois centenaires enracinés dans le paysage. Pour ce faire, NGE a mis au point une protection 100 % recyclée, recyclable et réutilisable aux multiples avantages : « Légère, adaptable à la circonférence du tronc des arbres, elle permet une circulation de l'air optimale grâce à des aérations qui laissent respirer les arbres et évite ainsi la prolifération de champignons ». Elle a également été « testée en conditions réelles, protégeant les arbres efficacement contre les heurts éventuels d'engins de chantier », précise le groupe.



Respecter les cycles du vivant

Sur la VL2, les travaux qui croisent la route de 80 platanes sont en cours le long du parc de la Tête d'Or. Cette future piste cyclable bidirectionnelle, ainsi que le trottoir réaménagé et végétalisé pour les piétons, remplaceront un parking de 200 places qui accueillait beaucoup de stationnements ventouses. Parmi les dispositifs environnementaux, a également été mis en oeuvre le long de la VL1 un principe conduisant à guider les eaux de pluie vers les fosses d'arbres et les espaces verts (qui ont naturellement besoin d'eau pour se développer), puis de les infiltrer avant rejet dans le milieu naturel. Ce principe évite de surcharger les réseaux d'assainissement de la métropole, rapporte NGE, qui précise que de leur côté, sur l'ensemble du marché, les différents déblais sont tous analysés, tracés et suivis. « 90 % d'entre eux sont revalorisés par concassage ou criblage sur une des plateformes REVAMA® du groupe NGE, avant d'être réemployés sur les chantiers du Grand Lyon. »

©DR